

## À TOUS LES TITULAIRES D'UNE LICENCE LIÉE AUX COURSES DE CHEVAUX

---

### COVID-19 : Reprise des courses de chevaux au Québec

---

**Québec, le 15 juin 2020.** – Les courses de chevaux pouvant maintenant reprendre à huis clos au Québec, la Régie des alcools, des courses et des jeux tient à vous informer des conditions à respecter, outre les normes sanitaires établies par les autorités de la santé publique, pour obtenir une première licence permettant d'exercer une activité ou une fonction relative aux courses de chevaux ou renouveler une telle licence dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur pour contrer la propagation de la COVID-19, **aucune licence ne pourra être délivrée le jour même d'une course.** Les frais et droits payables devront par ailleurs être acquittés par carte de crédit seulement.

Rappelons que vous devez avoir une licence valide pour participer aux programmes des courses.

Si vous êtes :

- une **personne morale** et que vous désirez obtenir une première licence ou en renouveler une, vous devez remplir le formulaire *Demande de licence de propriétaire de chevaux – Personne morale* et le transmettre par courriel à [courses@racj.gouv.qc.ca](mailto:courses@racj.gouv.qc.ca);
- une **personne physique**, veuillez nous faire parvenir par courriel les documents exigés selon votre situation parmi celles présentées ci-dessous. Suivez attentivement les instructions.

#### Situation 1 : Vous souhaitez obtenir une première licence

Vous devez :

- remplir le formulaire *Demande de licence relative aux courses de chevaux*;
- transmettre par courriel le formulaire dûment rempli à [courses@racj.gouv.qc.ca](mailto:courses@racj.gouv.qc.ca), accompagné de la photo ou de la copie numérisée d'une carte d'identité, ou d'un autre type de document officiel délivré par le gouvernement, comportant votre photo **et** votre date de naissance. **Assurez-vous que la photo ou la copie numérisée du document est bien lisible avant l'envoi.**

Cartes d'identité ou documents officiels acceptés :

- Permis de conduire
- Carte d'assurance maladie
- Passeport
- Tout autre document officiel délivré par le gouvernement

**Situation 2 : Vous désirez renouveler votre ou vos licences**

Vous devez remplir le formulaire *Demande de licence relative aux courses de chevaux* et le transmettre par courriel à [courses@racj.gouv.qc.ca](mailto:courses@racj.gouv.qc.ca).

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Yvonne-Pauline Armaos par courriel à [courses@racj.gouv.qc.ca](mailto:courses@racj.gouv.qc.ca) ou par téléphone au 514 864-7225 (Montréal) ou au 1 800 363-0320 (ailleurs au Québec), poste 22071.